

**ÉCONOMIE SOCIALE ET ÉVALUATION
ÉTAT DU DOSSIER AU QUÉBEC**

**Document présenté au Forum sur l'innovation sociale de
l'OCDE**

SEPTEMBRE 2000

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.....	3
1.1 Le Chantier de l'économie sociale	3
1.2 La définition retenue	4
2. LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE.....	7
2.1 Les défis	7
2.2 Une première expérience d'évaluation multi-sectorielle et multidimensionnelle.....	14
3. DES OUTILS STRUCTURANTS POUR L'ÉVALUATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC	18
3.1 L'Alliance de recherche universités communautés en économie sociale (ARUC).....	18
3.2 Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC).....	20
3.3 La nouvelle Politique scientifique du Québec	22
4. CONCLUSION	24
ANNEXE: Un projet pilote du CSMO	26

LISTE DES ACRONYMES

ARUC	Alliance de Recherche Universités-Communautés
CSMO	Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire
CQRS	Conseil québécois de la recherche sociale
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats
ÉS	Économie sociale
NÉS	Nouvelle économie sociale
CDÉC	Corporation de développement économique communautaire
MES	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité
MSSS	Ministère de la Santé et des Services Sociaux
OBNL	Organisme à but non lucratif
SSEE	Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi

INTRODUCTION

Depuis la *Marche des femmes contre la pauvreté* au printemps 1995, les deux grands sommets socio-économiques tenus au Québec en 1996 et l'entrée en scène au cours de la même année du Chantier de l'économie sociale, l'économie sociale (ÉS) fait l'objet au Québec d'un développement considérable et a soulevé un important débat de société auquel participent le milieu de la recherche universitaire, les mouvements communautaire et syndical, le mouvement des femmes, de même que le gouvernement du Québec.

Cet essor de l'ÉS est le résultat d'une longue démarche de réseautage et de construction de partenariats aux niveaux local, régional, national et même international entrepris par le Chantier de l'économie sociale et les acteurs de l'ÉS depuis maintenant presque cinq ans.

L'intérêt que revêt l'ÉS pour la société québécoise n'est plus à prouver. Néanmoins, l'apport des entreprises de l'ÉS au développement socio-économique du Québec reste encore fortement sous-estimé. Plusieurs raisons peuvent être mises de l'avant pour expliquer ce phénomène.

En premier lieu, et malgré le chemin parcouru, l'ÉS reste encore une réalité méconnue pour une partie importante de la population. En conséquence, certains ont tendance à réduire l'apport de l'économie sociale à la réintégration sociale et professionnelle de publics en difficulté et à la production de biens et services délaissés par l'État et le marché. Pourtant, la valeur sociale ajoutée de l'ÉS se répercute dans d'autres sphères comme la dynamisation de l'économie locale, la création de liens sociaux, l'établissement d'un climat de confiance avec les acteurs locaux, etc.

En deuxième lieu, le potentiel de l'ÉS est loin d'être entièrement exploité. De nombreuses activités économiques qui ne sont, ne peuvent ou ne doivent pas être prises en charge par l'État et le secteur privé restent encore à développer, d'autant plus que les besoins sociaux sont loin d'être entièrement satisfaits.

Troisièmement, seulement quelques rares études ont à l'heure actuelle essayé de rendre compte de la performance sociale et économique de ce nouveau secteur d'activité, aussi bien au niveau microscopique (l'entreprise) qu'au niveau macro (la société). Or, l'évaluation est un enjeu fondamental dans le processus de connaissance et de reconnaissance des réalisations de l'ÉS. En effet, nous croyons que les démarches évaluatives devraient permettre de mieux saisir la spécificité de l'ÉS, de qualifier à leur juste valeur les retombées micro et macro de ses activités et de cerner les conditions à réunir pour que les initiatives qui s'en réclament s'inscrivent dans un nouveau modèle de développement visant à rendre l'économie et la société davantage plurielle et démocratique.

Compte tenu de la thématique du présent séminaire, et bien que le Chantier de l'économie sociale travaille sur l'ensemble des problématiques soulevées, nous axerons cette communication sur la question de l'évaluation de l'ÉS, et plus précisément sur l'état d'avancement du dossier au Québec. Dans un premier temps, nous ferons un rapide survol des derniers événements qui ont marqué le processus de reconnaissance de l'économie sociale au Québec. Nous présenterons le Chantier de l'économie sociale et rappellerons la définition de l'ÉS qui fait actuellement consensus auprès des principaux acteurs sociaux du Québec. Dans un deuxième temps, nous exposerons les principaux enjeux touchant l'évaluation du champ de l'ÉS au Québec, autant du point de vue des universitaires que de celui du gouvernement et des praticiens. Nous terminerons ce document en identifiant les principales initiatives en cours au Québec dans le domaine de l'évaluation des activités de l'économie sociale.

1. L'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

1.1 Le Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome et permanente visant la promotion et le développement de l'économie sociale. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit les promoteurs d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisirs, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, culture, etc.), les acteurs du développement local (ACLDQ, Réseau des SADC, Inter-CDÉC, etc.) et les grands mouvements sociaux (syndicaux, communautaires, coopératifs et féministes).

Rappel historique

Le Chantier de l'économie sociale a été créé en mars 1996, dans le cadre de la préparation du Sommet sur l'économie et l'emploi. Les partenaires, au Sommet d'octobre 1996, ont alors demandé que le Chantier de l'économie sociale continue durant deux ans le travail de promotion du concept et de clarification du rôle et du potentiel de l'économie sociale, assure la réalisation des projets d'économie sociale et contribue au développement des politiques et mesures nécessaires au développement futur de ce secteur d'activité.

Ils ont également demandé de reconnaître le modèle québécois d'économie sociale comme une des composantes de la structure socio-économique du Québec. Ils ont également voulu confirmer, lorsqu'il s'agit de répondre aux grands enjeux du développement socio-économique du Québec, le statut de partenaire à part entière des

acteurs de l'économie sociale en assurant qu'ils soient adéquatement représentés dans toutes les instances partenariales et parties prenantes aux démarches de concertation.

Les acteurs de l'économie sociale ont par la suite décidé en 1998 d'assurer la pérennité de ce groupe de travail responsable de la promotion et du développement de l'entrepreneuriat collectif. Le Chantier de l'économie sociale est ainsi devenu une corporation autonome, dont la structure organisationnelle est composée d'une assemblée générale et d'un conseil d'administration de 29 membres représentant les différents acteurs de l'économie sociale.

Dans la réalisation de son mandat, le Chantier de l'économie sociale collabore de manière étroite et permanente avec le *Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire* et le *Réseau d'investissement social du Québec* en plus de co-diriger l'*Alliance de recherche universités communautés en économie sociale*.

1.2 La définition de l'économie sociale retenue

Au Québec, la définition de l'économie sociale qui prévaut est celle du Chantier de l'économie sociale. Cette définition qui s'inspire de celle fournie par le Conseil Wallon de l'économie sociale (CWÉS, 1990), suite aux travaux de l'économiste belge Jacques Defourny (1990-1992), comprend essentiellement deux volets : un premier sur la notion d'économie; un second définissant les principes devant l'inspirer.

« “ Économie ” renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse. “ Sociale ” réfère à la rentabilité sociale, et non purement

économique de ces activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

Pris dans son ensemble, l'économie sociale désigne l'ensemble des activités et organismes issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants : 1) l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits; 2) elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État; 3) elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de gestion démocratique impliquant les usagères et usagers, travailleuses et travailleurs; 3) elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus; 4) elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

Le domaine de l'économie sociale recouvre donc l'ensemble des mouvements coopératifs et mutualiste et celui des associations. L'économie sociale peut-être développée dans tous les secteurs qui répondent aux besoins de la population et de la collectivité. » (Groupe de travail sur l'économie sociale, 1996 : 5-8)

Cette définition est large puisqu'elle permet d'inclure les coopératives, les mutuelles, les associations et même toute forme d'organisation qui se serait donnée des règles (par exemple les conventions d'actionnaires pour une société à capital

action) pour se conformer à ces principes. Par ailleurs, elle permet de confronter les pratiques aux valeurs et principes affirmés dans la définition. Enfin, outre ses qualités propres, cette définition présente l'avantage de constituer un point de repère pour tous les acteurs québécois étant donné qu'elle a fait l'objet d'un consensus parmi les membres du Comité d'orientation du Chantier de l'économie sociale.

2. LES ENJEUX DE L'ÉVALUATION DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Bien que la réalité de l'économie sociale ne soit pas nouvelle au Québec, l'essor qu'elle connaît présentement, la place qu'elle a commencé à occuper dans les stratégies de développement, les débats suscités par cette croissance et la plus grande visibilité qui en découle exigent des efforts importants au niveau de l'évaluation.

Le défi de l'évaluation de l'économie sociale est complexe. Plusieurs obstacles se dressent avant même d'aborder les questions de processus ou de méthodologie. Ces obstacles sont le reflet des réalités multiples de l'économie sociale.

2.1 Les défis

La nécessité de cerner la réalité de l'économie sociale :

Le premier défi est celui de pouvoir cerner le secteur. À l'instar de plusieurs autres pays, il n'existe pas de données précises issues d'études statistiques au Canada ou au Québec pour identifier très clairement le portrait de l'économie sociale au Québec. Ce problème découle autant de l'intérêt très récent de vouloir isoler ce secteur des autres organisations économiques ou bénévoles, d'un statut juridique confondu dans un secteur très large et diversifié (à l'exception de la formule coopérative) ou de critères pouvant distinguer des entreprises d'économie sociale engagées dans la production de biens et de services et des organismes bénévoles impliqués dans des activités de loisirs ou d'activité citoyenne.

Les défis de l'approche micro et macro et l'impact sur les modèles de développement :

Au départ, il est important de distinguer les divers niveaux d'évaluation de l'économie sociale. Sur le plan micro, l'expérience de l'évaluation est sans doute la plus riche, Au Québec il existe au moins une centaine de recherches évaluatives, soit commandité par les pouvoirs publics, soit dans les milieux académiques, autour d'expériences précises ou de secteurs précis. Pour la plupart, les évaluations n'impliquent pas les acteurs de la société civile à l'origine des initiatives; ceci constitue en soi une lacune importante dans le processus évaluatif.

Par ailleurs, le domaine de la recherche sociale au Québec est depuis longtemps confronté aux problèmes méthodologiques liés à l'évaluation d'impact (coûts/résultats) de programmes de santé, d'éducation, d'insertion socio-professionnelle, de prévention primaire et secondaire.

Par exemple, dans le domaine de la santé, l'addition de ces travaux a amené les chercheurs à constater que la santé physique et mentale des individus et des communautés est directement reliée à des déterminants sociaux et économiques tels le logement, le travail, le revenu, le réseau social, etc. L'ensemble de ces travaux aura nécessité de mettre à contribution l'expertise d'intervenants terrain et des communautés, jetant ainsi les bases d'un nouveau partenariat autour des défis de l'évaluation et de l'évolution de la connaissance scientifique, en regard d'une production renouvelée et mieux adaptée des outils méthodologiques.

Ces nouvelles pratiques de recherche évaluatives bien qu'imparfaites ont suscité chez les principaux bailleurs de fonds la mise en place de programmes de financement de la recherche exigeant une participation réelle des partenaires du

milieu et cela sert directement le développement d'un modèle d'évaluation spécifique à l'économie sociale.

En effet, plusieurs fonds de recherche tant québécois que canadiens ont maintenant des exigences très strictes de partenariat au niveau de l'encadrement des projets de recherche, de la diffusion et de l'appropriation des résultats par l'ensemble des acteurs et non exclusivement dans la communauté scientifique, du transfert des connaissances dans une dynamique de réciprocité et de formation.

Ces changements majeurs sont récents et l'économie sociale vient bousculer ces nouvelles tendances avec ses impératifs d'évaluation tant au plan de la viabilité économique que de la rentabilité sociale des entreprises.

Déjà, plusieurs auteurs s'intéressent et travaillent autour des nombreux défis que représente l'évaluation en économie sociale. Dans un document intitulé « Devis d'évaluation du plan d'action de l'économie sociale », produit en 1999 par le Centre de recherche sur les services communautaires, Yvan Comeau, de l'Université Laval, aborde ainsi la question :

« La contribution de Lévesque, Bouchard et Bourque (à paraître) représente un des rares efforts, à notre connaissance, à traiter directement d'évaluation d'actions en faveur de l'économie sociale. Dans leur réflexion théorique, les auteurs montrent en quoi l'économie sociale comporte une originalité et une complexité spécifiques en regard des entreprises traditionnelles et de l'économie de marché, ce qui complique d'ailleurs leur évaluation. Les particularités de l'économie sociale font appel à une méthodologie originale qu'ils qualifient de cinquième génération, à cause du caractère stratégique et hautement participatif. De l'avis des auteurs, l'évaluation en économie sociale devrait porter sur trois dimensions : la dimension d'efficacité économique, la

dimension d'utilité sociale et la dimension institutionnelle. L'efficacité économique touche la performance productrice des initiatives de l'économie sociale : l'emploi, les coûts, les bénéfices, la rentabilité et la performance relative au secteur d'activités font partie des principaux indicateurs. La dimension d'utilité sociale représente une valeur ajoutée caractéristique de l'économie sociale, et se retrouve dans des indicateurs tels les effets structurants, la mobilisation du milieu, les partenariats avec les autres acteurs sociaux, la politique d'équité et de redistribution, entre autres choses, et certains indicateurs économiques telle la création d'emplois. La dimension institutionnelle réfère à la structure du pouvoir et à la place faite aux différents acteurs (employés, usagers/consommateurs, société et public) dans les décisions. La présence de comités conjoints, les règles favorisant la présence d'acteurs au sein d'instances décisionnelles et les diverses mesures de consultation révèlent une intention de démocratisation. »

Mais pour l'économie sociale, il ne suffit pas de mesurer les résultats d'initiatives en les isolant d'un ensemble de facteurs plus larges, ni en les coupant de l'impact plus global sur les modèles de développement d'une société. Car la prétention de l'économie sociale est de pouvoir influencer sur les rapports entre l'économique et le social, sur les rapports entre la société civile et l'État, sur les rapports entre diverses composantes de la société au niveau local, régional, national et peut-être même international.

La capacité de mesurer ces impacts devient d'autant plus importante au moment où on décèle un retournement de conjoncture caractérisé par une certaine reprise de l'emploi et de l'économie. Il devient essentiel de pouvoir identifier des impacts de l'économie sociale au delà de la création d'emplois.

Dans un ouvrage à paraître aux *Presses de l'université du Québec*, « L'emploi au Québec, les nouvelles filières du développement local et de l'économie sociale », Benoît Lévesque pose ainsi le cadre de cette problématique :

« Si la réponse à cette question demeure pour le moment prématurée, il vaut mieux préciser tout de suite que l'économie sociale n'est pas seulement créatrice d'emplois : 1) elle est aussi une tête chercheuse pour transformer des besoins collectifs en demandes sociales (Comeau, 1997); 2) elle vient également répondre aux préoccupations de segments de la population active qui aspirent à la démocratie dans leur milieu de travail et dans l'économie (Lévesque, 1997); 3) elle vient également combler des déficits de citoyenneté "par sa proximité professionnelle ou territoriale, sa co-production de services par les usagers et les salariés, sa non-lucrativité, ses partenariats horizontaux et verticaux...." (Demoustier, 2000 :34) et par son questionnement politique des rapports entre l'économie et la société (Laville, 1994); 4) elle vient finalement favoriser l'émergence de réseaux de solidarité internationale (Favreau, 1999).

Plus largement, l'économie sociale et le développement local participent d'une économie qui n'est pas uniquement capitaliste. Variables selon les pays, les forces combinées de l'économie publique et de l'économie sociale peuvent servir de contrepoids à l'économie privée mondialisée faisant peu de cas des territoires où elle prend pied. Ce faisant, la perspective de l'édification d'une économie plus solidaire, plurielle et donc d'intérêt social général devient plausible. »

Au Québec la question se pose d'une manière très claire dans le contexte du débat sur le « modèle québécois ». Ce nouvel essor de l'économie sociale au Québec contribue au renouvellement du modèle de développement au Québec caractérisé par

son économie publique, par la présence de réseaux de développement local sur tout le territoire, par une économie sociale présente dans la plupart des secteurs, par la force des mouvements sociaux, dont le mouvement d'affirmation nationale. Dans le même ouvrage, Benoît Lévesque souligne la place et le rôle de l'économie sociale dans une économie plurielle :

« Des associations et coopératives ont souvent été appelées à innover, à sortir des sentiers battus pour opérer des changements qui participent d'une véritable petite révolution sociale. Révolution tranquille certes mais transformation profonde des cultures organisationnelles de nombreux acteurs et naissance de nouveaux micro-rapports de force sur le terrain tout à la fois social et économique.

Une économie plurielle plutôt qu'exclusivement capitaliste, plus visiblement ici au Québec qu'ailleurs peut-être, se manifeste avec une certaine vigueur. Le soutien critique et éclairé tant des intervenants économiques que des intervenants sociaux à la nouvelle économie sociale et au nouveau développement local peut favoriser l'émergence d' " une économie plus solidaire inspirée par l'intérêt général ", pour reprendre l'expression privilégiée par le CIRIEC dans ses récents documents d'orientation et par la revue de cette association, *Économie et solidarités*, qui participe de cette même perspective. Car cette perspective, de même que les stratégies et les dispositifs qui ont été mis en place en relation avec elle, participent du renouvellement des réponses aux enjeux de tout modèle de développement aujourd'hui : 1) la redéfinition de la protection sociale; 2) la maîtrise des marchés dans le contexte mondialisé qui est le nôtre; 3) la protection de l'environnement; 4) la gestion de la crise urbaine; 5) le contrôle du progrès technique. »

Le défi de l'évaluation dans un tel cadre est de taille. Il s'agit non seulement de mesurer statistiquement la portée des initiatives (nombre d'emplois, contribution au PNB, etc.) ou l'impact direct sur le plan social (réponse à des besoins sociaux non-comblés, effets sur les populations marginalisées, etc.), mais également d'évaluer les impacts plus globaux sur le comportement de l'ensemble des acteurs de la société et les comportements institutionnels (les administrations publiques, les collectivités locales, les mouvements sociaux, le marché privé) et en conséquence, sur le modèle de développement en cours.

Ceci exige des approches évaluatives qui sont à la fois multi-sectorielles, multi-dimensionnelles, comparatives, et longitudinales. Il faut faire appel à une variété d'expertises qui n'ont pas nécessairement l'habitude de travailler ensemble. Il exige aussi une rigueur scientifique qui permet de sortir le débat sur l'économie sociale d'un carcan idéologique pour en faire un débat plus précis sur son efficacité et son efficience à résoudre des problèmes économiques, sociaux et politiques auxquels sont confrontées nos sociétés modernes.

Un tel défi n'a pas encore été relevé au Québec d'une manière systématique et reconnue par l'ensemble des partenaires de l'économie sociale. Du point de vue des pouvoirs publics, l'évaluation se limite davantage à une fonction de « contrôle de gestion » et d'aide à la décision concernant des programmes précis. Du point de vue des acteurs, une méfiance persiste en regard de l'évaluation, car ils craignent une atteinte à leur autonomie et une non-reconnaissance de leur imputabilité envers le milieu et leurs membres (quand il s'agit, dans la plupart des cas, d'évaluation gouvernementale). Pour les universitaires, le consensus s'avère difficile sur la portée scientifique et sociale des méthodologies en cours. En d'autres mots, relever le défi de l'évaluation de l'économie sociale va devoir se faire dans un esprit d'innovation sociale et de débat démocratique.

2.2 Une première expérience d'évaluation multi-sectorielle et multi-dimensionnelle

Le rapport du Chantier de l'économie sociale « Osons la solidarité » déposé au Sommet de l'économie et l'emploi a été à l'origine d'un déploiement d'initiatives diverses, autant au niveau de la création de nouvelles activités économiques que de la mise en place de nouveaux outils de formation ou de financement transversaux ou sectoriels, d'ajustement de politiques publiques et de création de nouveaux réseaux et de structures partenariales. Autant s'est-il attiré un enthousiasme de la part de beaucoup d'acteurs de la société québécoise, autant a-t-il suscité du scepticisme et même de la méfiance de certains autres. Il est apparu très tôt qu'il fallait donc se doter d'instruments de mesures permettant d'évaluer la portée et les résultats concrets de ce plan d'action. Ainsi une démarche a été initiée afin d'évaluer le plan d'action d'ÉS retenu lors du Sommet et des réalisations qui en découlent.

La démarche d'évaluation s'est distinguée à quelques égards des processus d'évaluation habituelle. Premièrement, le comité de suivi de l'évaluation est sous la responsabilité conjointe du Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi au Conseil exécutif du Gouvernement du Québec et du Chantier de l'économie sociale, comme représentant de la société civile. Ainsi, on déroge de l'évaluation traditionnelle unidirectionnelle en associant un ensemble de « *stakeholders* » à la démarche. Ceci permet à la fois d'assurer une meilleure participation de la société civile qui perçoit plus positivement les objectifs de l'évaluation. Il y a également une assurance que l'évaluation sera équilibrée en tenant compte des intérêts de l'ensemble des parties prenantes et en permettant de mieux mesurer les comportements gouvernementaux et non pas uniquement ceux de la société civile.

Un troisième élément majeur de cette démarche est le fait que l'évaluation est réalisée à travers les instances de recherche scientifique, permettant une meilleure légitimité scientifique auprès des pairs et des partenaires. L'appel d'offre et l'évaluation scientifique a été assuré par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) afin de valider l'aspect scientifique du processus.

Finalement cette démarche s'inscrit dans une approche multi-sectorielle, car en plus du Chantier de l'économie sociale, plusieurs ministères sont partie prenante du Comité de suivi dont le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES).

Le premier objectif de la recherche consiste à déterminer si les engagements pris lors du Sommet ont été réalisés au cours de la période d'implantation. De plus, l'évaluation doit également déterminer la présence ou non de certaines contraintes qui risqueraient de compromettre le cheminement des projets.

Le deuxième objectif vise à cerner les impacts des projets et à identifier dans quelle mesure ils ont réussi à atteindre les objectifs fixés au départ, notamment : répondre à des besoins sociétaux non comblés, accroître la production de biens et de services, rendre les demandes de biens ou services solvables, utiliser des processus entrepreneuriaux démocratiques, créer des emplois durables et de qualité.

Le dernier objectif de ces travaux est de permettre la validation d'indicateurs généraux de suivi nécessaires au SSEE et à ses partenaires, ainsi que d'identifier des indicateurs de retombées.

De façon plus spécifique, les chercheurs sont invités à répondre aux deux questions suivantes :

- Les moyens mis en œuvre pour la réalisation des engagements pris lors du Sommet ont-ils contribué au développement de l'économie sociale par la création et la consolidation d'entreprises fonctionnelles et durables ?
- Est-ce que la mise en œuvre de ces conditions a permis aux projets d'avoir l'impact souhaité auprès des usagers, des employés, des communautés et de l'ensemble du Québec ?

Ces deux questions principales sont accompagnées d'une série de sous-questions devant guider la création d'indicateurs qui devraient permettre d'apporter des réponses à l'ensemble des questions soulevées. La démarche évaluative entreprise est progressive et dynamique. Elle s'effectue en deux phases : la première est consacrée à l'évaluation d'implantation et la deuxième est axée sur l'efficacité et les impacts.

Bien que les résultats de cette démarche d'évaluation sont encore sous embargo, les auteurs ont fait part de certains éléments qui semblent se dégager. La démarche d'évaluation a été basée à la fois sur une collecte de données quantitatives (e.g. nombres d'emplois, nombre de membres, nombre de personnes présentes aux assemblées générales, pourcentage de femmes parmi la main-d'œuvre à temps plein et temps partiel, l'actif et passif des entreprises, sources de revenus, pourcentage de revenus autogénérés, etc.) et qualitative (à partir des entrevues et groupes de discussion). De plus, la démarche a mesuré l'évolution par des données comparatives, en comparant la situation avant le plan d'action et après. Les données permettront également de comparer avec des petites entreprises du secteur traditionnel. Dans les deux cas, ces comparaisons permettent de cerner certains éléments structurants ou distinctifs de la nouvelle économie sociale. De plus, cette démarche d'évaluation fait ressortir plusieurs éléments stratégiques, notamment en ce qui concerne les contraintes liées à des comportements institutionnelles

Cette recherche est en cours à l'heure actuelle. Elle devrait se terminer d'ici la fin de l'année 2000. Encore une fois, les limites de la démarche sont réelles, particulièrement à deux égards. En premier, l'évaluation a eu des limites importantes car il s'agit d'une évaluation après coup, ce qui fait en sorte que les données disponibles ont été difficiles à aller chercher. Il aura fallu inscrire la collecte de données dès la période de démarrage du plan d'action. Une deuxième limite concerne la durée de la période évaluée. Compte tenu des exigences liées au processus de renouvellement de certaines politiques gouvernementales, le processus a été fait un peu hâtivement, ne permettant pas ainsi de mesurer des impacts les plus importants, à savoir les changements dans les cultures de développement, la durabilité et la solidité des initiatives des nouveaux partenariats qui se sont créés à travers le déploiement du plan d'action.

3. DES OUTILS STRUCTURANTS POUR L'ÉVALUATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC

3.1 L'Alliance de recherche universités communautés en économie sociale (ARUC)

L'enjeu de l'évaluation est certes l'un des sujets les plus importants qui seront traités pendant les prochaines années dans le cadre d'un partenariat large et en profondeur qui se construit au Québec entre les acteurs de l'économie sociale et les milieux de la recherche.

Le Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada finance depuis peu la mise en place d'infrastructures de partenariat en recherche, diffusion et formation. Le financement ne va donc pas à la recherche mais au soutien de partenariats serrés dans l'élaboration d'objets de recherche, d'outils méthodologiques, de stratégies de diffusion et d'appropriation de connaissances utiles au développement des collectivités.

Depuis janvier dernier, le domaine de l'économie sociale dispose d'une telle infrastructure co-dirigée par les partenaires du milieu et des chercheurs universitaires. L'ARUC-Économie sociale est co-dirigé par Benoît Lévesque, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Montréal et président sortant de CIRIEC Canada et Nancy Neamtan, présidente du Chantier de l'économie sociale. Les partenaires principaux sont constitués de quatre universités (l'Université du Québec à Montréal, l'Université Concordia, l'Université du Québec à Hull et l'Université du Québec à Chicoutimi) et quatre partenaires principaux (Chantier de l'économie sociale, Solidarité rurale, la

Confédération des syndicats nationaux et le Fondation, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et le Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ).

Il s'agit d'une première avec tous les défis que cela représente de mettre en commun la connaissance empirique portée par les acteurs de l'économie sociale et la connaissance théorique portée par les milieux universitaires afin de construire ultimement un troisième niveau de connaissance propre à l'économie sociale.

Cette ARUC regroupe près d'une centaine de chercheurs de différentes disciplines : sociologie, économie, gestion, relations industrielles, travail social, géographie, sciences comptables, génagogie, sciences politiques, etc., et tout autant de partenaires dont le Chantier de l'économie sociale, les grandes centrales syndicales québécoises et leurs fonds d'investissement, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, l'Association des CLSC, la Coalition des organismes communautaires de développement de la main-d'œuvre, l'Association des régions du Québec, le CIRIEC, l'Association des Centres locaux de développement, le Réseau québécois des ressourceries, la Conférence des coopératives d'habitation du Québec ainsi que plusieurs entreprises œuvrant sur l'ensemble du territoire québécois.

L'ensemble des travaux de l'ARUC se rattache aux pratiques d'économie sociale dans différents domaines : le logement, les services aux personnes, les communautés autochtones, le travail, le développement durable, le développement local et régional, le tourisme. Deux chantiers abordent des questions trans-sectorielles : les comparaisons internationales et l'évaluation.

Ils abordent également les conditions d'émergence, de diffusion et de développement de la NÉS, le mode de fonctionnement des entreprises, la place et le rôle des femmes et des jeunes, les rapports entre la NÉS, l'État et le marché, les

modalités d'apprentissage collectif, l'évaluation et la mesure de l'impact socio-économique de la NÉS.

L'ARUC représente donc un élément majeur pour le développement de nouveaux outils méthodologiques propres à l'économie sociale. Cette alliance participe également concrètement de la reconnaissance de la place de la NÉS au Québec.

3.2 Le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC)

Partenaire privilégié du Chantier de l'économie sociale et de l'ARUC, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire est un instrument essentiel pour le développement de l'économie sociale québécoise. Le Comité sectoriel a été créé en 1997 dans la foulée du Sommet sur l'économie et l'emploi et son financement a été rendu possible dans le cadre des politiques d'emploi du Gouvernement du Québec qui privilégient la mise en place de structures partenariales pour relever les défis du développement de la main-d'œuvre dans les divers secteurs de l'économie québécoise.

La mission du CSMO vise principalement à élaborer des stratégies de développement et de formation de la main-d'œuvre et des entreprises, en favorisant et consolidant le partenariat et la concertation sur une base sectorielle. Tout comme l'ARUC, le Comité sectoriel est également une structure partenariale au sein de laquelle l'ensemble des réseaux d'acteurs de la NÉS, dont les coopératives, sont impliqués.

Le Comité sectoriel a également un rôle de veille et de mise en valeur des activités socio-économiques du secteur, en considérant le volume, la qualité et la diversité des emplois et des entreprises, la qualification des ressources humaines réparties entre plusieurs métiers et professions, l'identification des compétences actuelles et futures de la main-d'œuvre nécessaires au développement de la NÉS.

Afin de remplir adéquatement sa mission, le Comité sectoriel vient tout juste de terminer un portrait de l'ensemble des entreprises de la NÉS. Outil stratégique, ce portrait nous permet pour la première fois au Québec de cerner l'ensemble du secteur.

Une lecture rapide de ce portrait nous permet de constater déjà la diversité, la complexité et le dynamisme des entreprises d'économie sociale. Plus de 500 métiers et professions différents, des budgets d'opération de 25 000\$ à 5 000 000\$, des équipes de 3 à une centaine de travailleurs, la présence de politiques salariales et de formation dans la très grande majorité des entreprises et une présence étendue dans de multiples sphères d'activités économiques et sociales.

Ces données nous permettront de mettre en place une banque de données évolutives sur les caractéristiques du secteur contribuant ainsi au développement de nouvelles approches, tendances et outils en regard de l'évaluation.

Le Comité sectoriel a également à son actif d'autres études qui mises en lien avec le portrait sectoriel et les travaux réalisés par les équipes de recherche œuvrant au sein de l'ARUC permettront d'enrichir à la fois les débats autour de l'évaluation mais aussi la construction d'outils adéquats et performants utiles au développement et à la consolidation de la NÉS.

Citons entre autres, les travaux menés conjointement avec une équipe du chantier évaluation de l'ARUC afin de bâtir un outil méthodologique partant de

dimensions particulières qui cernent les caractéristiques de l'économie sociale tant au plan de la viabilité économique que de la rentabilité sociale.

Les travaux relatifs à la définition de paramètres pour la gestion de la qualité des services dans les entreprises sont également à souligner puisqu'ils contribuent de manière fort pertinente tant à la définition du secteur qu'à son développement et à sa consolidation.

3.3 La nouvelle Politique scientifique du Québec

Le gouvernement du Québec finalise une nouvelle politique scientifique cet automne. Pour une première fois, cette politique intègre l'enjeu de l'innovation sociale comme élément stratégique, en le définissant ainsi :

« Par « innovation sociale » on entend toute nouvelle approche, pratique ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés ».

La Politique scientifique reconnaît ainsi que « la croissance économique, la création d'emplois, la vitalité culturelle et la prospérité présente et future de la société québécoise dépendent toutes d'une aptitude collective à relever les défis de l'innovation et à le faire dans une perspective de développement durable ».

En même temps, il faut rappeler que, contrairement aux innovations technologiques qui ont généralement comme point de départ la recherche en laboratoire, les innovations sociales sont habituellement produites sur le terrain par des praticiens plutôt que par des scientifiques. Par essais et erreurs, par *learning by*

doing, par la confrontation des idées au sein d'instances démocratiques (pour l'économie sociale), de nouvelles façons de faire sont imaginées et expérimentées. Comme expérimentation, l'innovation sociale est constituée principalement de savoirs tacites et d'apprentissages collectifs qui ne sont pas nécessairement codifiés et systématisés pour être largement diffusés. C'est ainsi que les chercheurs arrivent souvent après l'expérimentation et qu'ils procèdent dans un premier temps à des études de cas. Ainsi le processus d'évaluation doit être permanent et continu afin qu'on puisse déterminer le potentiel de diffusion et démontrer la spécificité de l'innovation.

La nouvelle Politique scientifique du Québec, en prévoyant la mise en place de mécanismes adaptés à l'innovation sociale, deviendra dans les années futures un outil important pour approfondir la capacité de la société québécoise d'évaluer la contribution de l'économie sociale à son développement.

Le Québec possède donc avec l'ARUC, le CSMO et la nouvelle Politique scientifique du gouvernement du Québec des leviers importants impliquant la contribution de l'ensemble des partenaires pour le développement de nouveaux modèles d'évaluation spécifiques à la complexité, à la diversité et au dynamisme de la NÉS.

4. CONCLUSION

Le secteur de l'ÉS est constamment confronté à des enjeux déterminants pour l'avenir : la sous-capitalisation des entreprises, la reconnaissance difficile par les pouvoirs publics de la valeur du travail effectué dans les divers secteurs, le défi de la formation des gestionnaires de l'ÉS, les accusations de concurrence déloyale par certaines entreprises privées, l'image même de l'ÉS dans une société où la concurrence parfois sauvage est considérée la norme, l'interface entre l'ÉS et le secteur public dans le domaine des services, le défi des échanges commerciaux sur le plan international et maintenant l'évaluation des entreprises et des actions de l'économie sociale.

L'évaluation constitue donc un défi fondamental dans le développement de l'économie sociale québécoise car elle devrait permettre à la fois de mesurer les performances économiques des entreprises de l'ÉS, mais également leurs impacts sociaux. Par ailleurs, elle devrait permettre également de mieux cerner l'apport global des entreprises d'ÉS à l'économie et à la société locale, de préciser le fondement des aides publiques qui leur sont allouées et partant, de légitimer leur place dans la dynamique économique et le développement local.

Cependant, les caractéristiques particulières de l'ÉS rendent difficile la démarche évaluative et inopérants les modèles traditionnels d'évaluation des entreprises. Il faut innover et créer des modèles adaptés à ce secteur en émergence. Pour ce faire, il nous apparaît ici fondamental que cette évaluation se fasse en partenariat et en concertation avec les pouvoirs publics, les universitaires et les acteurs de l'ÉS. Ces derniers, riches de l'expérience du terrain, devraient fortement aider à trouver les indicateurs les plus à même de dévoiler toutes les potentialités de

l'économie sociale québécoise. Des échanges internationaux viendront évidemment enrichir ces travaux.

ANNEXE

Un projet pilote du CSMO

Une première ébauche d'un système d'indicateurs a été tracée avec des visées particulières et des spécificités territoriales. Précisons d'entrée de jeu que ce système d'indicateurs a été élaboré dans le but d'appuyer la construction d'un outil méthodologique devant servir à tracer le portrait des secteurs de l'économie sociale et de l'action communautaire. Ce portrait doit cerner les spécificités de l'économie sociale et de l'action communautaire ainsi que les « limites » de ce que serait une « zone grise », hybride entre ces deux secteurs. Il doit aussi répondre à des nécessités de détermination 1- de l'emploi (types d'emplois et qualification de la main-d'œuvre) et 2- de la rentabilité (sociale et économique).

La liste d'indicateurs ne vise donc pas à répondre explicitement, et à un premier niveau, aux besoins de l'établissement d'un portrait des deux secteurs visés et de leur interpénétration. Elle permet plutôt de se doter de balises sur la base desquelles sera validée la pertinence de chacun des indicateurs quant à l'établissement de ce portrait. Cette validation se fera sur la capacité de chacun des indicateurs à rendre compte des spécificités de l'économie sociale et/ou de l'action communautaire. Voilà qui explique le caractère plus opérationnel de l'exercice.

Cette démarche est donc celle d'un projet pilote consacré à la construction d'un outil et à son application à un certain nombre d'organismes d'économie sociale et d'action communautaire. Il s'agit donc de bâtir un outil méthodologique partant de dimensions particulières qui cernent les caractéristiques des secteurs, l'emploi et la rentabilité sociale de l'économie sociale et de l'action communautaire. Chacune de ces dimensions doit, dans le passage de la dimension aux indicateurs, faire l'objet

d'un travail d'opérationnalisation à mener en fonction de la spécificité même des secteurs. La spécificité renvoie, dans ce contexte, autant au caractère des secteurs – donc à la « réalité » de ceux-ci – qu'à l'aspect territorial – donc à la situation géographique. Cet exercice, visant l'élaboration du système d'indicateurs, doit donc être conçu comme étant et devant être *ad hoc*.

Les dimensions ont été privilégiées sur la base de cet ancrage à la « réalité ». Elles reflètent le caractère des secteurs de l'économie sociale et de l'action communautaire puisqu'elles résultent d'un travail opératoire effectué sur la base des caractéristiques définitoires des secteurs de l'économie sociale et de l'action communautaire.

Le développement de l'économie sociale est balisé par un cadre juridique qui assure le maintien de la spécificité des entreprises coopératives et sans but lucratif¹.

L'organisme d'économie sociale a une autonomie de gestion par rapport à l'État.

L'organisme intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de gestion démocratique impliquant les usagers et les usagères, les travailleuses et les travailleurs.

La première de ces dimensions est celle du *statut et des informations associatives*. Elle englobe les objets de charte, le statut, les principaux champs d'intervention, le territoire d'activité, la structure interne et le degré d'autonomie de gestion en regard de l'État.

L'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits (...). Elle fonde ses

¹ Bouchard, Marie, Boucher, Jacques, Shragge, Éric, *L'Économie sociale au Québec – cadre théorique, histoire, réalités et défis*, Institut de formation en développement économique communautaire, 1997.

activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.

La deuxième dimension est celle des *champs d'activité*. Ce qui informe autant sur le type de produits et de services offerts que sur la clientèle. Cette dimension doit aussi faire référence à la reconnaissance de l'organisme ou du groupe qu'il représente par le milieu; ce qui rejoint plus spécifiquement les activités rattachées à des buts sociaux.

Le terme « économie sociale » comprend deux vocables. Le premier, celui d'économie renvoie à la production de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.

La troisième dimension concerne les *informations financières* classiques (appliquées aux entreprises rattachées à une forme d'économie traditionnelle). On parle alors des données comptables et des sources de financement.

L'organisme défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des surplus et de ses revenus.

La quatrième dimension vise la spécificité et les caractéristiques de l'*emploi*. En ce sens, elle n'englobe pas la mesure des retombées sociales reliées à l'emploi. Elle concerne plus spécifiquement les emplois offerts au sein des organismes visés, la rémunération et la formation offerte à l'interne. Ce qui présente l'avantage de rejoindre un type d'informations centrales relevant, entre autres, de la qualité des conditions de travail, de la qualification, de la durabilité, de la part des emplois rémunérés par l'organisme et de la participation à des programmes d'inclusion et/ou d'employabilité.

La rentabilité sociale des organismes d'économie sociale s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population (...). Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.

La cinquième dimension est celle de la *rentabilité sociale*. Il s'agit d'une prise en compte des retombées tant économiques que sociales. Le premier type de retombées est incontournable dans le contexte économique et évaluatif dans lequel s'inscrivent l'économie sociale et l'action communautaire. Du côté de l'action communautaire, les retombées économiques sont considérées comme devant être mises en lien avec une reconnaissance du groupe par le milieu.

Le second type de retombées renvoie à ce qu'il conviendrait de qualifier de richesse collective qui se concrétise dans l'offre de services contribuant à l'amélioration qualitative du fonctionnement de la collectivité.